



## Le mot du Maire



*Chères Meroutaines, chers Meroutains,*

*Le regroupement des communes, dans notre pays, ne date pas d'aujourd'hui : il y a 43 ans, en 1973, naissait le District de Belfort, auquel a succédé la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) en 1999. Au premier janvier prochain, une nouvelle structure, le Grand Belfort regroupera l'actuelle CAB et la Communauté de Communes Tilleul Bourbeuse (CCTB). Aux 33 communes de la CAB, rassemblant environ 97 000 habitants, s'ajouteront les 20 communes de la CCTB et ses 8 000 habitants.*

*99 conseillers communautaires représenteront leurs communes au sein du Grand Belfort. Belfort aura 38 sièges et Meroux... un seul ! Ces représentants éliront le Président et les Vice-Présidents du Grand Belfort le 19 janvier prochain. Les taxes, le prix de l'eau... seront harmonisées.*

*Je ne sais pas, aujourd'hui, si le Grand Belfort va améliorer les conditions que nous apportait la CAB. L'avenir le dira et je vous donnerai mon sentiment lorsque les premières décisions seront actées et lorsque les premiers budgets donneront leurs orientations.*

*Indéniablement, la CAB a contribué au développement de notre commune. J'espère vraiment que le Grand Belfort poursuivra cet effort de développement harmonieux de ce territoire de 53 communes dans lequel Meroux est en plein centre.*

*Bien cordialement,*

*Stéphane Guyod  
Maire de Meroux*

## Infos village

### Zone de travaux



Les travaux de la maison intergénérationnelle débuteront le 5 décembre. Le stationnement sera interdit dans ce secteur : derrière la mairie, rue de la mairie et impasse de l'église. Le parking devant la mairie sera toujours utilisable. De plus, **la rue de la Mairie sera mise en sens unique**. La circulation s'y fera dans le sens montant depuis la rue du Lavoir.

### Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016. Une permanence sera tenue pour les dernières inscriptions le 31 décembre de 10h à 12h. Il faudra être muni d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Fermeture de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 24 décembre.

### Nouveau thème pour le périscolaire

C'est décidé, les enfants et les animateurs ont choisi « la récupération » pour économiser les ressources de notre environnement tout en profitant des possibilités qu'il offre à chacun. Si vous voulez vous débarrasser de laine, de fil en coton, de gros rouleaux de scotch vides, de rouleaux de papier toilette ou d'essuie-mains vides, de carton ou de papier bulle, contactez les animateurs à l'école. Ils auront plaisir à inventer une deuxième vie à tous ces matériaux.



### Un mois de décembre...glacé ?



Les festivités « surprises glacées » sont programmées. A l'approche des fêtes, la commune, l'APEMMS, les Baladins, le périscolaire et l'école aidés de nombreuses bonnes volontés conjuguent leurs efforts pour vous proposer des moments de partage chaleureux. N'hésitez pas à venir profiter de ces animations dans notre village !

### Le marché de Noël du 16 décembre

Organisé par la commune, avec l'implication des parents d'élèves (association APEMMS), ce marché de Noël vous proposera la vente de produits à offrir (ou à s'offrir..) dès 18h30, devant l'église. Il regroupera des créations artisanales décoratives issues du travail de « petits et de grands lutins », des gourmandises de tous genres, un stand de restauration apéritive (huitres, vin au verre, vin chaud, foie gras, truites, charcuteries, chocolat chaud, .....).

Pendant toute la soirée, des animations se succéderont : déambulations, maquillage de Noël, orgue de barbarie, sculpture avec ballons, jonglerie, .... et bien d'autres surprises. Enfin, le **Père Noël** viendra spécialement de son royaume glacé, accompagné de ses lutins, pour rencontrer les enfants et leur permettre de prendre une photo souvenir.



## Bien vivre ensemble

### Nous partageons les mêmes espaces

Les déjections animales sont toujours aussi désagréables pour chacun d'entre nous. Merci aux propriétaires de ramasser les crottes de leur animal (certains le font déjà, bravo et merci à eux) et de ne pas le laisser divaguer seul de jour comme de nuit.



## Le conseil municipal a voté



- ✓ L'attribution du marché de construction de la maison intergénérationnelle au groupement d'entreprises locales « l'Aube ».
- ✓ Le plan de financement prévisionnel pour la Maison intergénérationnelle pour les dépenses et subventions.
- ✓ L'emprunt de 162 467€ à 0% sur 20 ans à la caisse de dépôts et de consignation pour la maison intergénérationnelle ;
- ✓ L'emprunt de 11 000€ sur 5 ans à 0.30% pour l'achat d'un nouveau véhicule communal
- ✓ La convention SMTC / Commune de Meroux pour le remboursement de 50% des frais de transport scolaire.
- ✓ La convention Transdev / communes de Meroux et de Moval pour le transport scolaire 2016-2017.
- ✓ La convention entre les communes de Meroux et de Moval pour les dépenses de fonctionnement de l'école du vieux Tilleul.
- ✓ Le paiement des études dirigées par la commune de Meroux.
- ✓ Les demandes de subventions pour les investissements 2017 : rénovation du lavoir ; aménagement du cœur du village ; stade multi activités.
- ✓ L'indemnité du trésorier payeur.
- ✓ Les nouveaux tarifs d'utilisation de l'alambic.

## Le conseil municipal a été informé

- ✓ Des décisions du conseil communautaire de la CAB : renforcement de la brigade d'incitation au tri des déchets ; en 2017, la CAB deviendra Grand Belfort Communauté d'Agglomérations (Grand Belfort) ; début des travaux eau et assainissement de l'échangeur de Sevenans.
- ✓ Du départ de l'agent d'entretien et du lancement de l'appel à recrutement.
- ✓ De la réunion avec les 11-17 ans.
- ✓ Des travaux effectués au cours du mois.
- ✓ Du résultat de la campagne de stérilisation des chats.

## Le coin des associations

### Le concert des Baladins



Le concert de Noël des Baladins, avec les enfants de l'école du vieux Tilleul en première partie, se tiendra le samedi 10 décembre à 17h00 à l'église de Meroux. Un beau moment de partage, des animations inédites,

.... Une manifestation à ne pas manquer !

## Divers

### Objets trouvés

De nombreux objets trouvés sont retournés en mairie par les personnes qui les découvrent. Il y a des parapluies, des clés, des vêtements, des objets divers.... N'hésitez pas à venir vérifier si votre objet perdu est là....



### Appel d'urgence

Le **112** est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence. Il est valide dans l'ensemble de l'Union européenne



D'autres numéros utiles :

- Le **115** : SAMU social (aide alimentaire et hébergement d'urgence)
- le **119** : urgence sociale (enfance maltraitée)
- le **116** : urgence sociale (enfants disparus)
- le **114** : appel d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes
- le **3919** : violences conjugales
- le **3117** : vigilance citoyenne SNCF
- le **3624** : SOS médecin 24h/24
- le **3939** : Allô service public
- le **113** : info service drogue, alcool, tabac

